



Située au cœur des Laurentides, la Ville de Saint-Sauveur, avec une population de 12 130 habitants, un budget de près de 42 M\$ ainsi qu'une évaluation foncière de 4,7 G\$, est reconnue pour le dynamisme de son développement économique et touristique. Le Service de sécurité publique et incendie Saint-Sauveur/Piedmont désire pourvoir un nouveau poste de :

Chef aux opérations et formation

Poste cadre permanent à temps complet

Nature de la fonction

Relevant du directeur du Service de sécurité publique et incendie, le titulaire du poste planifie, dirige, coordonne et contrôle les activités des pompiers, tant en caserne que sur les lieux d'interventions, en conformité avec les directives en vigueur. Il est responsable des activités entourant le développement et le maintien des compétences du personnel et travaille en étroite collaboration avec son directeur.

Tâches principales

- Définir et répartir les tâches et activités à réaliser par les équipes en caserne et superviser le travail des pompiers, tel que le maintien de la propreté, le bon ordre, l'entretien adéquat des équipements et des outils, etc.
- Assister la direction dans la gestion des opérations ainsi que lors des interventions d'urgence et assurer le commandement des opérations
- Établir les priorités et planifier le calendrier des activités de formation, pratiques de groupe, générales et spécialités
- Organiser et dispenser les séances de formation et d'entraînement aux pompiers
- Préparer, rédiger et assurer la mise à jour et le développement de procédures et de documentations internes, tels que les plans d'intervention, en collaboration avec les autres membres de l'équipe
- Réviser et approuver les rapports d'intervention
- Documenter les post-mortem, réviser les méthodes d'interventions et faire des recommandations
- Assurer l'application et le respect de la réglementation en santé et sécurité au travail et agir à titre de représentant de l'employeur au sein du comité de santé et sécurité au travail
- Analyser et soumettre à son supérieur les besoins pour la caserne dans le cadre de la préparation des prévisions budgétaires
- Effectuer les achats pour son secteur d'activité en respectant la politique d'achat en vigueur
- Accomplir des fonctions administratives courantes telles que la rédaction de rapports, la préparation d'horaires de garde ainsi que toute autre tâche reliée à sa fonction ou qui lui est assignée par son supérieur
- Assurer la garde externe en alternance selon les pratiques établies.

Qualifications et exigences

- Détenir le DEP incendie et la certification Officier I de l'ENPQ. Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en prévention des incendies et la certification Officier II constituent des atouts
- La formation de premier répondant PR-II ainsi que la formation Recherche des causes et des circonstances d'un incendie II constituent des atouts
- Posséder un minimum de trois (3) ans d'expérience à titre d'officier à temps plein au sein d'un service de sécurité incendie. L'expérience en tant qu'instructeur dans le domaine de la sécurité incendie constitue un atout
- Bonne connaissance des logiciels de l'environnement Microsoft Office et Première Ligne.
- Détenir un permis de conduire valide de la classe 4A et établir son lieu de résidence à proximité de la caserne (15 km)
- Posséder les aptitudes suivantes : leadership mobilisateur, sens de l'organisation et des responsabilités, habiletés pour le travail d'équipe et la communication interpersonnelle et organisationnelle.

Salaire et conditions de travail

Les conditions de travail sont déterminées en fonction du Recueil des conditions de travail du personnel cadre de la Ville de Saint-Sauveur. L'échelle salariale 2025 prévoit un minimum de 88 821 \$ et un maximum de 107 662 \$.

Si vous désirez vous joindre à l'équipe du Service de sécurité publique et incendie Saint-Sauveur/Piedmont et travailler dans une ville de montagnes, de lacs et de grands espaces, à seulement 45 minutes de Montréal, faites-nous parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation, **au plus tard le 9 mars 2025**, en remplissant le formulaire sur notre site Internet.

Notre ville souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Elle adhère à un programme d'accès à l'égalité pour les femmes, les autochtones et toute autre communauté culturelle. Nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour l'entrevue. À noter, le masculin a été utilisé dans l'objectif d'alléger le texte.